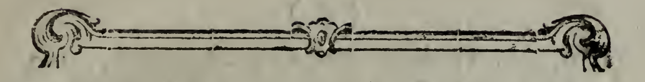
LETTRE

SUR

M. DE CONDORCET.

1792.



LETTRE
SUR
M. DE CONDORCET.

Quem discordiæ, quem cædes civium, quem bellum civile delectat, eum ex numero hominum ejiciendum, est finibus humanæ naturæ censeo exterminandum.

Cic. Philip. 13.

Les désordres et l'anarchie s'étendent dans toutes les parties de l'empire français : les assassins avec leurs poignards, et les incendiaires avec leurs torches se répandent dans tous les départemens, ils se livrent à tous les excès de la licence et du crime ; tous les jours de nouveaux attentats souillent notre révolution, et dégradent le caractère national. Le peuple massacre ses magistrats, et viole les propriétés ; un papier-monnoie engloutit la fortune publique, les finances sont épuisées, l'impôt ne se perçoit pas ; la force et l'opinion commandent à la loi, une terre arrosée du

sang des victimes perd sa fécondité, une société régicide prépare ses poisons et ses poignards, et multiplie ses émissaires et ses bourreaux pour ensanglanter le trône et renverser la monarchie ; la France s'agite et se convulsionne, et un génie malfaisant environné de tous les fléaux et de tous les crimes, semble la précipiter vers sa dissolution.

M. de Condorcet, agité sans cesse par ses idées républicaines, et tourmenté par sa haine contre l'autorité du roi, affecte de raconter froidement ces scènes d'horreur et de carnage dont nous sommes les témoins et les victimes, parcourt sans crainte et sans remords ces routes ensanglantées, et se promène tranquillement au milieu des ruines, des cadavres et d'ossemens. Quel est donc ce stoïcisme barbare qui contemple sans frémir cette image lugubre et sanglante de la destruction et de la mort? Quel est donc ce philosophe féroce qui ne verse pas de larmes et ne se couvre pas de deuil, en voyant un état déchiré par l'anarchie, desseché par une putréfaction politique, et un peuple qui perd ses mœurs, son industrie et ses richesses,

qui aggrave la pesanteur de ses chaînes ; multiplie ses infortunes et devient le jouet et le martyr de ces hommes pervers et hypocrites, qui le conduisent à la misère et à l'esclavage, en lui parlant de souveraineté, de liberté, et de bonheur ?

Il s'est opéré dans M. de Condorcet une métamorphose subite et surprenante. Avant la révolution, il étoit attaché aux préjugés de la naissance ; fier de ses titres et de ses fiefs, il avoit cette vanité que donne une illustration nouvelle ; il entouroit le trône, il sollicitoit auprès des ministres des places, des bienfaits et des honneurs ; chargé de rédiger les articles de la noblesse de Mantes, il s'opposa à ce que l'ordre de la noblesse votât par tête, il mettoit un intervalle immense entre ce corps et les communes. Lors de la création des commissaires de la trésorerie nationale, M. de Condorcet se tourmenta pour obtenir une place dans cette partie de l'administration financière ; cependant, quels étoient les services que cet académicien avoit rendus à la patrie ? L'a-t-on vu au commencement de la révolution braver le danger et la mort, et contribuer par ses travaux et ses écrits

à accélérer l'état actuel des choses ? Occupé à méditer sur les événemens qui se préparoient, il attendoit de fixer sa morale politique suivant les circonstances et l'opinion populaire ; il sacrifia sa conscience à l'intérêt et à l'ambition. Républicain par orgueil, il eut été le fauteur du despotisme, le flatteur des rois, et le courtisan des ministres, si l'ancienne forme du gouvernement eût existé. M. de Condorcet croit dans son orgueil insensé, que la nature l'a destiné à donner à la nation un nouveau code de législation, de politique, de gouvernement et de morale religieuse. Cette passion tourmente et dessèche son ame, il veut renverser la monarchie et la religion de nos pères, pour y substituer le gouvernement républicain, et l'athéisme. Mais des hommes sans caractère, sans énergie, et flottans dans leurs principes, des législateurs sans conscience, et sans vertus, des philosophes imposteurs et superbes, ne sont pas faits pour subjuguer l'opinion publique, et faire une révolution dans le système civil et religieux d'une nation éclairée. Leur triomphe est l'avant-coureur de leur chûte, l'astre du jour dissipe ces insectes qui obscur-

cissent l'horison politique, et le voyageur attentif écrase ces reptiles qui se cachent sous les fleurs pour répandre leur venin.

M. de Condorcet n'a montré ni courage ni énergie au milieu des dangers qui environnoient la révolution. Chargé avec MM. Pitra et Rivière, d'appaiser une émeute populaire qui s'étoit élevée à la halle aux blés, l'effroi s'empara de cet administrateur timide, il abandonna un poste périlleux, et se hâta de s'enfuir avec précipitation, en s'enveloppant de son manteau philosophique; ingrat et injuste envers son bienfaiteur, M. de Condorcet n'a cessé d'avilir et d'outrager le représentant héréditaire de la nation, et l'exécuteur suprême des volontés nationales, dans le même temps qu'il percevoit les revenus d'un emploi lucratif que le roi lui avoit donné, et qu'il conservoit un appartement à l'hôtel de la monnoie, qu'il tenoit de sa générosité. M. de Condorcet fut forcé de renoncer à cet emploi pour se placer au rang des législateurs. Mais notre philosophe calculateur s'est occupé à satisfaire son orgueil, son ambition et sa cupidité, en cherchant les moyens de réunir les fonctions de légis-

lateur, et de commissaire à la trésorerie nationale. Pour parvenir à ce double objet, il a demandé que le corps législatif ôtât au roi la nomination des administrateurs du trésor national, et que les députés ne soient point exclus de l'élection faite par le peuple; M. de Condorcet ne sera plus le valet des ministres, mais il deviendra le flatteur de la multitude, il la suit aveuglement, et se laisse entraîner par le torrent de l'opinion populaire. A Athènes, M. de Condorcet eut demandé la mort de Socrate, et l'exil d'Aristide; à Rome, il se fut associé aux proscriptions de Scylla et aux fureurs des triumvirs; en Espagne, il eut partagé la férocité du grand inquisiteur, et immolé à l'intolérance, et au fanatisme les amis de la philosophie et les bienfaiteurs de l'humanité; en Angleterre, il eut été le confident de Cromwel, et le complice de ses forfaits; à Constantinople, le cordon fatal eut été entre ses mains un glaive toujours prêt à égorger ses victimes; dans les derniers siècles il eût persécuté les l'Hôpital, les de Thou, les Montmorency, pour servir le despotisme, les haines et les vengeances de Médicis, de Richelieu et de Mazarin. C'est ainsi que

M. de Condorcet, dans ces jours de désolation et de crimes, se déclare le dénonciateur des ministres, l'ennemi des autorités constituées, le détracteur des droits du trône et de l'autorité royale, et le chef de cette secte hardie et intrigante, qui veut s'emparer de tous les pouvoirs, subjuguer et corrompre l'opinion publique, pour dissoudre la monarchie, perpétuer l'anarchie et les calamités, et donner aux brigands et aux factieux une portion des domaines et des fruits qui appartienent aux véritables propriétaires par leurs travaux, leur industrie, et leurs droits héréditaires.

Avant la révolution, M. de Condorcet annonçoit des maximes de sagesse et de justice ; dans les lycées académiques, il consacroit ses talens à célébrer le génie des philosophes, et les vertus des citoyens ; ses travaux étoient récompensés par l'estime et par les applaudissemens ; et déjà le burin de l'histoire se préparoit à consacrer un monument à sa gloire. Aujourd'hui M. de Condorcet a quitté ces utiles et honorables fonctions pour se revetir des livrées de folliculaire et de libelliste, le fiel et la calomnie ont succedé aux fleurs et aux charmes

d'une agréable littérature. Autrefois il versoit des larmes, et répandoit son encens sur la tombe des amis de la paix et de la justice ; aujourd'hui il erige la calomnie en système, et l'insurrection en devoir. Des maximes républicaines, une doctrine séditieuse, et des motions insensées ont succédé à des leçons de morale et de philosophie. Alors la renommée a brisé l'autel qu'il avoit commencé d'élever pour immortaliser les travaux de M. de Condorcet, et elle a effacé des annales historiques, un nom que la vertu et le génie ont reprouvé, et qui ne sera inscrit que dans ces feuilles, et ces libelles composés par des hommes pervers et intriguans qui n'échapperont aux flammes, que pour être dévoués au mepris, et à l'éxecration de la postérité.

M. de Condorcet a quitté le portique des sciences, pour assister a un comité secret, où se rendent des républicains factieux et des femmes sans pudeur et sans mœurs. Dans cet antre sauvage se forment et se dirigent ces dénonciations calomnieuses ; ces rapports sophistiques, ces mensonges atroces, ces proscriptions meurtrières destinées à corrompre l'opinion publique, à tromper la justice

des législateurs, et à égorger au nom de la loi, les amis du roi, et les défenseurs de la monarchie. Ce comité a pour chef un homme flétri par la nature, couvert de tous les crimes, un apologiste et un confident de tous les brigands qui infectent la capitale et les provinces, un calomniateur atroce qui ne vit que de fiel et de poison, un scélérat qui, après avoir allumé le flambeau de la discorde dans les colonies, en a fait massacrer les habitans et incendier les possessions, un tigre féroce qui forme des vœux homicides pour l'anarchie et la guerre civile, un conspirateur stipendié par une puissance voisine qui médite le renversement et la ruine de la France, un frénétique insensé qui provoque insolemment les puissances de l'europe. Nous invitons M. de Condorcet à réfléchir sur cette vérité éternelle. Un état déchiré par l'anarchie doit néscessairement périr; le règne de la loi et des mœurs publiques peuvent seuls prévenir et empêcher cette dissolution. Alors les agitateurs du peuple, les apôtres de la rebellion, les hommes factieux et pervers, les écrivains incendiaires traînés dans la fange par l'opinion publique, doi-

vent subir la peine que meritent leurs crimes ; alors le glaive de la loi venge la société de tant d'outrage et de tant de forfaits.

Signé CHAS, Homme de Loi.